



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE  
NATATION SYNCHRONISEE

## LIVRET REFERENTIEL

BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE  
NATATION SYNCHRONISEE

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

La stratégie de la Fédération Française de Natation a toujours été de se doter d'une formation fédérale de qualité correspondant à ses ambitions pédagogiques et techniques ainsi qu'aux besoins de formation des éducateurs et entraîneurs des clubs affiliés. C'est ainsi que, six niveaux de Brevets Fédéraux dans les quatre disciplines, ont été mis en place. La réécriture régulière des livrets référentiels s'inscrit dans la lignée des travaux engagés depuis 2006 par un collectif de cadres techniques, de dirigeants, d'entraîneurs et de cadres fédéraux. La coordination technique a été assurée par Anne CITERNE – CTS Limousin. Dans chaque livret référentiel, un processus de certification national a été créé pour garantir l'équité de tous les candidats aux formations fédérales.

La FFN a su créer et développer sa propre filière de formation fédérale d'encadrement en complémentarité, cohérence et harmonie avec la réforme de la filière de formation du ministère en charge des sports. Aujourd'hui cette filière de formation repose "en miroir" du parcours initiatique et progressif du pratiquant, référence centrale de l'ensemble des programmes de l'olympiade 2017-2020 pilotée par la DTN.

L'ambition de ce parcours initiatique et progressif, au-delà de la dimension simplement technique, est d'offrir au pratiquant un véritable voyage intérieur vers une meilleure connaissance de soi. Il invite le pratiquant et l'éducateur à agir ensemble en fonction du chemin qui s'ouvre à eux et à partager des valeurs qui les transcendent : le goût de l'effort, l'humilité, le courage, la lucidité, la passion du partage, la volonté de progresser, l'envie d'apprendre, d'être grand et rapide et aussi de toujours se sentir ancré dans le présent.

Quatre saisons balisent ce parcours :

- **Sensibilité** (BF1, BF2) lors de ce temps d'initiation, l'enjeu principal de nos éducateurs sera d'apprendre à chacun à flotter, toucher et expérimenter les habiletés motrices liées à la natation et à ses disciplines dans le cadre d'une découverte individuelle. C'est dans l'ouverture des sens de l'enfant ou de l'adulte qui débute sa navigation intérieure que réside la clé de cette saison.
- **Liberté** (BF3), démarre ici, l'apprentissage collectif, ce temps où la natation devient un "sport collectif", quelle que soit la discipline. C'est le temps de la découverte de la confrontation, un premier temps pour se situer en jouant. Être lucide et attentif aux autres. Nous nous souvenons tous de notre premier entraîneur, le titulaire du BF3 a une responsabilité importante en matière de formation et de transmission de cette passion d'apprendre qui nous porte tous.
- **Usinage** (BF4), cette phase en rupture avec la précédente dans le parcours ouvre la porte du monde de la construction de l'athlète sur le chemin de l'accès au haut niveau. L'acceptation de la contrainte de l'entraînement et de sa répétition est essentielle dans cette saison. Le collectif a toute sa place, les partenaires d'entraînement sont des moteurs essentiels de la progression. Le nageur comme l'entraîneur seront mis à l'épreuve du temps, de la patience, de la confrontation régulière au niveau national vers l'international.
- **Expérience** (BF5), le haut niveau est une expérience marquée par l'innovation pour le couple entraîneur/entraîné, une expérience où l'adaptation quotidienne permet à l'athlète de se révéler à lui-même et aux autres. Ici l'aventure se crée à travers le parcours singulier, individualisé que propose l'entraîneur à son athlète pour s'exprimer au niveau international. Au-delà du rôle de directeur technique, il y a un acte de création, le BF5 évolue au plus haut niveau mondial.

La formation fédérale repose sur ce parcours initiatique et progressif porté par les éducateurs, les entraîneurs, les coaches. C'est un levier puissant permettant la transmission de nos valeurs fédérales à l'ensemble des clubs ; c'est aussi un enjeu majeur pour le développement des activités de la Natation. Faisons également le pari aujourd'hui, que la pertinence de nos formations fédérales permettra à la Fédération française de natation de conserver son rang au niveau international.

Jacques FAVRE  
DTN

David NOLOT  
DTN Adjoint Formation Développement

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### SOMMAIRE

<b>CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME</b>	<b>P. 4</b>
1. Le rôle du Brevet fédéral 2ème degré natation synchronisée : le référentiel d'activités	p.4
a. Définition et généralités	p.4
b. Le texte de référence	p.5
c. Ce qui est à retenir	p.5
2. La qualification : le référentiel de certification	p.5
a. Définition et généralités	p.5
b. Le texte de référence	p.5
c. Ce qui est à retenir	p.6
<b>CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE</b>	<b>P.7</b>
1. Le dossier d'inscription	p.7
2. Les prérequis à l'entrée en formation	p.7
a. Définition et généralités	p.7
b. Ce qui est à retenir	p.7
c. La durée de validité du livret de formation	p.10
3. Le positionnement	p.10
a. Définition et généralités	p.10
b. Ce qui est à retenir	p.11
<b>CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION</b>	<b>P.13</b>
1. Les prérequis à la mise en situation pédagogique	p.13
2. Le contenu de la formation	p.15
a. Récapitulatif du volume horaire	p.16
b. Le contenu de la formation	p.17
3. L'alternance	p.31
a. L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club	p.31
b. La mise en œuvre de la formation	p.33
c. L'accompagnement lors d'un déplacement	p.34
4. Le tutorat	p.34

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

- 5. Les modalités de la certification p.35
  - a. Les différentes épreuves de certification p.36
- 6. La formation continue p.43

### **CHAPITRE IV : LES DISPENSES P.44**

- 1. Principes p.44
- 2. Les dispenses p.44
- 3. L'équivalence p.44

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME

#### 1 – LE RÔLE DU BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

##### a - Définition et généralités

Le Breveté fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition de **l'ENF2 - Pass'sports de l'eau** et/ou les personnes en vue de l'acquisition de **l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée**.

Il a pour principales missions :

- de concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- de concevoir un projet d'animation en vue de l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs,
- de concevoir un projet d'animation dans le cadre du programme d'initiation de la natation synchronisée,
- de conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau,
- de conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs,
- de conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF3 - Pass'compétition synchronisée,
- de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial,
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

La notion de filière doit être aussi entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps, ainsi il est essentiel de ne pas brûler les étapes de formation, de respecter le temps nécessaire à la maturation et à l'expérience. Dans ce sens, il est inconcevable de passer plusieurs niveaux de brevet fédéral dans une même saison sportive : un niveau de brevet fédéral par saison sportive.

Toutefois, un candidat peut valider, sur une même saison sportive, plusieurs disciplines du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré s'il satisfait aux prérequis à l'entrée en formation de chacune des différentes disciplines souhaitées.

De même, il est impossible pour un stagiaire de rentrer en formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) sur l'UC 4, en faisant valoir ses droits sur l'UC 1, l'UC 2 et l'UC 3, sans être **au préalable** titulaire du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée (BF2 NS).

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### **b - Le texte de référence**

Le texte de référence est le règlement général du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée de la Fédération française de natation reconnu par le Ministère de tutelle.

### **c - Ce qui est à retenir**

Le référentiel d'activités défini dans le règlement général du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée présente :

- la description de la fonction du breveté fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée et notamment :
  - son appellation,
  - le champ et la nature de ses interventions,
  - son autonomie et sa responsabilité,
- la fiche descriptive d'activités (FDA), qui présente l'ensemble des activités constitutives de la fonction et font partie intégrante des contenus de la formation. Toute activité décrite est exprimée notamment par un verbe d'action.

On distingue généralement trois niveaux :

- il fait : le diplômé est en pleine autonomie sur cette action,
- il peut être amené à faire : la formation intègre cette compétence dans ses contenus, mais il ne s'agit pas du cœur du métier du diplômé,
- il participe ou contribue à : le titulaire du brevet fédéral intervient dans ce domaine, mais il n'est pas en autonomie.

## **2 – LA QUALIFICATION : LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

### **a - Définition et généralités**

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée (UC1 à UC4). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

<b>UC 1</b>	EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
<b>UC 2</b>	EC d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF 2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
<b>UC 3</b>	EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
<b>UC 4</b>	EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées

**(EC : être capable de)**

### **b - Le texte de référence**

Le texte de référence est le règlement général du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée de la Fédération française de natation reconnu par le Ministère de tutelle.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### c - Ce qui est à retenir

Le référentiel de certification présente la liste des compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation (quelles compétences le stagiaire doit-il posséder en fin de formation pour "faire" ?).

Le référentiel de certification n'est pas un référentiel de formation. Il présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l'attribution du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.

Il s'appuie sur la description de la fonction et sur la fiche descriptive d'activités. Par conséquent, la formation ne peut pas se limiter à l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la certification.

La formation doit s'appuyer sur le tableau du contenu de la formation du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE

#### 1 – LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription du candidat se compose :

- d'une fiche d'inscription faisant apparaître :
  - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d'exercice...,
  - o son numéro de licence,
  - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
  - o son niveau scolaire, ses diplômes,
  - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l'animation et de l'enseignement,
  - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- d'une lettre du Président de son club ou éventuellement du club d'accueil, précisant son accord pour l'accueil d'un stagiaire en formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée au sein du club,
- d'un engagement d'un tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de la fiche sanitaire,
- d'un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation,
- d'une copie du diplôme Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation (BP JEPS AAN) et également titulaire du titre d'évaluateur ENF 1,
- d'une copie du diplôme de l'ENF1 - Sauv'nage,
- d'une copie de l'attestation de formation d'évaluateur ENF 1 ou pour les mineurs d'assistant évaluateur ENF 1,
- d'une copie à minima du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ou son équivalent.

#### 2 – LES PREREQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

##### a - Définition et généralités

Les prérequis à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

##### b - Ce qui est à retenir

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les prérequis d'entrée en formation fixés dans le règlement général du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Ces prérequis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 16 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire de l'ENF1 - Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation décrit ci-dessous,
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),
- Être titulaire du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation (BP JEPS AAN) et également titulaire du titre d'évaluateur ENF 1.

A défaut de pouvoir produire l'ENF1 - Sauv'nage, le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant :

- une entrée libre dans l'eau,
- un déplacement ventral sur 25 mètres,
- un déplacement dorsal de 25 mètres,
- ensuite le candidat effectuera une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.

Tous les jeunes ayant 16 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent rentrer en formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.

Le passage de la certification est possible avant l'âge minimum requis à l'entrée en formation (16 ans sur le Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée) mais la délivrance du diplôme ne peut se faire qu'au jour anniversaire des 16 ans.

Exemple : un stagiaire né le 21 décembre 1999 peut entrer en formation au brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré sur une formation débutant en janvier 2015 et passer sa certification en septembre 2015. Son diplôme ne pourra toutefois lui être délivré qu'à partir du 21 décembre 2015.

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Ce test de sécurité est un prérequis à l'entrée en formation. Il peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### Conditions pour la personne non titulaire du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré :

Les personnes ayant une expérience importante au sein de l'Ecole de Natation Française du club, qui ne sont pas titulaires du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré peuvent, à titre exceptionnel déposer un dossier de demande d'entrée en formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée auprès du Directeur Technique National en charge de la formation.

Le dossier de demande comprend :

- une fiche nominative faisant apparaître :
  - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d'exercice...,
  - o son numéro de licence,
  - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
  - o son niveau scolaire, ses diplômes,
  - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l'animation et de l'enseignement,
  - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- une lettre du Président de son club précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement,
- un avis motivé et circonstancié du CTS local,
- une copie du diplôme de l'ENF1 - Sauv'nage,
- une copie de l'attestation de formation d'évaluateur ENF 1 ou pour les mineurs d'assistant évaluateur ENF 1,
- une copie à minima du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

### Dans l'esprit des rédacteurs :

Il est tout d'abord important de définir la notion de sécurité de la personne ou sécurité du pratiquant et la notion de sécurité d'un lieu de pratique :

- La sécurité des pratiquants : lorsque j'encadre, je suis responsable de la sécurité des pratiquants et suis capable de leur porter secours, de les sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours : ce sont les compétences minimales obligatoires dans toutes les disciplines et pour tous les brevets fédéraux.
- La sécurité d'un lieu de pratique : lorsque je surveille, j'assure la sécurité d'un lieu de pratique, je suis capable de garantir l'hygiène et la sécurité d'une piscine ou d'une baignade en milieu naturel, je suis capable de porter secours à une victime à 300 mètres en mer, de la sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours.

Ces personnes assurant la sécurité d'un lieu de pratique portent le titre de MNS.

La FFN privilégie la fonction d'éducateur et à ce titre limite volontairement le niveau de la compétence des titulaires d'un BF à celle de la sécurité du pratiquant. Elle ne souhaite pas imposer la contrainte de posséder un diplôme permettant d'assurer la sécurité d'un lieu de pratique, soumis à une obligation de formation continue annuelle.

Elle préfère laisser la liberté et la responsabilité aux dirigeants du club de faire passer la formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 à l'un des éducateurs du club et non à l'ensemble des membres de l'équipe.

Le diplôme du PSC1 et le test de sécurité proposés suffisent à répondre à cette obligation d'assurer la sécurité des pratiquants.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Dans un autre domaine, la fédération souhaite que les stagiaires possèdent à l'entrée en formation un minimum de vécu, d'expérience d'une pratique personnelle. Ainsi le test de l'ENF1 Sauv'nage correspond à ce minimum requis pour l'entrée en formation. Toutefois, afin de ne pas bloquer l'entrée en formation, pour des adultes notamment ou pour des jeunes n'ayant pas suivi une formation au sein de l'Ecole de Natation Française, le candidat ne pouvant produire le test de l'ENF1 Sauv'nage devra réaliser le test d'entrée en formation.

Il s'agit en effet de partager une culture fédérale, voire interfédérale, commune pour la formation du nageur et de permettre au stagiaire de s'appuyer sur la richesse de sa propre pratique et sur sa connaissance des tests et de l'organisation de ceux-ci.

### **c – La durée de validité du livret de formation du Brevet fédéral 2ème degré natation synchronisée**

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation ou d'une attestation d'entrée en formation dont la validité ne peut dépasser deux saisons sportives. A l'issue de ces deux saisons le candidat n'ayant pas validé son brevet fédéral s'inscrit sur une nouvelle session de formation et effectue alors un nouveau positionnement organisé par l'ERFAN.

## **3 – LE POSITIONNEMENT**

### **a - Définition et généralités**

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des prérequis à l'entrée. En aucun cas le positionnement ne doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

#### **Définition de l'allègement de formation :**

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre et/ou en club (structure)**. Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

La formation au sein du club (structure) peut faire l'objet d'un allègement si le stagiaire le demande. Le responsable de la formation décide après positionnement et au regard du parcours du stagiaire de cette possibilité d'alléger ou non, tout ou partie du stage en situation.

En revanche, la formation en club (structure) sur l'accompagnement d'un déplacement ne peut pas faire l'objet d'un allègement.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement.

Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du cadre technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée,
- proposer au stagiaire **un parcours individualisé de formation** en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes,
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e),
- d'orienter les candidats vers la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'ERFAN et le candidat. Ce dernier se voit alors proposé la signature de son contrat ou de sa convention de formation (contrat : lorsque le stagiaire paie lui-même sa formation, convention : lors d'une prise en charge financière de la formation par un financeur extérieur) comportant les éventuels aménagements de formation (allègements et ou compléments de formation) validés avec le stagiaire.

Cette disposition permettant de définir d'éventuels allègements de formation ne dispense pas cependant de passer la ou les épreuves de certification correspondantes.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

### **b - Ce qui est à retenir**

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de la pluridisciplinarité,
- son expérience dans le domaine de l'animation,
- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- etc...

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Le positionnement pourra se décomposer en quatre phases :

une phase de présentation de la formation (compétences visées, l'organisation pédagogique d'une formation en alternance, modules de formation et précisions sur les contenus, dispositifs de certification et critères d'évaluation, etc...),

une phase d'autoévaluation de chaque stagiaire via un document d'autoévaluation en référence au référentiel du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée (outil pouvant être fourni par l'INFAN) et d'échanges via d'éventuelles questions et réponses sur des thèmes abordés,

une phase d'entretien organisée au regard de l'autoévaluation, sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'ERFAN, correspondant à un entretien individuel avec le stagiaire. Cet entretien concerne uniquement les stagiaires demandant un allègement de formation ou ceux pour lesquels il semble nécessaire de proposer un complément de formation,

une phase d'élaboration du **parcours individualisé de formation** (P.I.F.), sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'ERFAN, au regard de l'autoévaluation et de l'entretien. Des éventuels aménagements (allègements et/ou compléments de formation) et/ou une adaptation des modalités de formation (répartition du temps et des lieux de formation, présentiel ou rattrapage personnalisé, lorsque cela est possible) lui sont proposés pour validation.

Tous les aménagements de formation (allègements ou compléments de formation proposés au stagiaire) figurent obligatoirement dans le contrat ou la convention de formation, signé(e) par le stagiaire et l'ERFAN.

L'équipe de formateurs sera particulièrement attentive sur la connaissance et les compétences de mise en œuvre pédagogique de la pluridisciplinarité. **La possession des certifications d'évaluateurs ENF n'est pas une preuve suffisante pour attester de ces compétences.**

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

#### 1 – LES PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans le domaine de la sécurité. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique. Par conséquent, il ne peut pas être autonome sur son groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation pédagogique, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Le niveau d'exigence à la mise en situation pédagogique correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers et à sa capacité à évaluer les risques prévisibles liés à la pratique de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 – Pass'compétition natation synchronisée.

Ainsi, il doit être capable :

- de conduire une séance en sécurité face à un public,
- de porter secours au pratiquant,
- d'évaluer les risques prévisibles liés à la pratique de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 – Pass'compétition natation synchronisée.

L'acquisition de ces compétences minimales est réalisée, en centre, soit en face à face pédagogique, soit en pratique avec les formateurs.

Le détail du contenu de ces prérequis à la mise en situation pédagogique figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée présenté dans le point 2 "contenu de la formation".

Il est procédé à la vérification des prérequis à la mise en situation pédagogique par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

#### **Epreuve 1 : Test de sécurité**

##### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

**A Noter :** le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation pédagogique.

### **Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien**

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

##### Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 20 minutes maximum

##### Effectif de participants : 6 minimum

##### 1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition du test de l'ENF2 Pass'sports de l'eau ou l'acquisition du test de l'ENF3 Pass'compétition natation synchronisée.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

##### 2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Evaluer les risques prévisibles liés à la pratique de l'ENF2 Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 Pass'compétition natation synchronisée.

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du **(à définir par l'ERFAN)**. La période de remédiation se déroule jusqu'au **(à définir par l'ERFAN)**.

Le jury constitué d'une personne au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN.

#### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Epreuve 1 : le CTR ou un formateur de l'ERFAN
- Epreuve 2 : le tuteur

Une grille de certification est obligatoirement utilisée pour cette vérification des prérequis à la mise en situation pédagogique.

#### **Dans l'esprit des rédacteurs :**

La vérification des prérequis à la mise en situation permet de contrôler que le stagiaire est capable d'être autonome sur son groupe :

- il est donc en mesure d'assurer la sécurité des pratiquants,
- il est en mesure de s'appuyer sur des connaissances de base pour commencer à mener son action pédagogique. Ces connaissances sont définies dans le contenu de la formation (formation en centre).

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### 2 – LE CONTENU DE LA FORMATION

Il est important de prendre en compte le fait que les candidats au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée peuvent être issus de toutes les disciplines de la fédération et que le contenu de la formation doit prendre en compte cette diversité.

Le tableau récapitulatif du contenu de la formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée présenté dans ce livret référentiel fait apparaître des temps de formation au cours desquels le mélange de stagiaires, issus de différentes disciplines, peut apporter une richesse à la formation.

Attention : d'un brevet fédéral à l'autre, un même domaine ou contenu de formation peut être traité différemment. Le volume horaire précisé pour chaque domaine d'intervention définit ainsi nécessairement le niveau de traitement du contenu : la découverte des thématiques, la maîtrise de celles-ci, ou l'expertise.

Il est nécessaire de privilégier tout au long de chaque session de formation en centre des **échanges de type "retour d'alternance"** : c'est l'occasion pour les stagiaires de relater les situations marquantes ou préoccupantes rencontrées dans leur club propre ou d'accueil. . Le travail personnel doit alimenter ces temps de retours d'alternance. Il s'agit pour les stagiaires d'explicitier leur pratique et pour les formateurs d'apporter les connaissances en lien avec les problématiques des stagiaires. L'alternance est également l'une des conditions sine qua non pour que l'organisme de formation s'assure du cheminement progressif du stagiaire. La pédagogie de l'action ne saurait se limiter à une intention dans la mise en œuvre de nos formations, mais doit être au cœur des préoccupations de la construction des rubans pédagogiques de nos brevets fédéraux.

Le temps nécessaire à l'organisation et à la mise en place de ces échanges de type "retour d'alternance" est défini dans le récapitulatif du volume horaire de la formation sur une base préconisée par l'INFAN de 2 heures minimum par module de formation en centre. Il doit être adapté et optimisé par l'ERFAN en fonction du nombre de stagiaires. Ces heures consacrées au début de chaque module, à ces échanges de type "retour d'alternance" semblent indispensables dans une formation en alternance de ce niveau.

**Dans la mise en œuvre des unités capitalisables, il serait inconcevable que le ruban pédagogique soit organisé par blocs successifs d'UC juxtaposées les unes après les autres ! L'explosion des heures affectées à chaque UC est nécessaire pour favoriser la progression des stagiaires au sein même des UC mais également pour respecter l'alternance entre les mêmes thèmes d'une même UC et faire le lien avec le stage et le travail individuel.**

Le temps consacré à la certification et à sa préparation n'est pas inclus dans le temps de la formation.



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### a – Récapitulatif du volume horaire

- Formation en centre – face à face pédagogique	61 h
- Formation en centre – pratique avec les formateurs	53 h
- Retours d'alternance	20 h
- Travail personnel individuel	26 h
- Stage en situation au sein du club d'accueil	60 h
- Accompagnement d'un déplacement	8 h

<b>Soit un total de :</b>	<b>228h</b>
---------------------------	-------------

**L'organisation pédagogique entre les temps de formation en face à face et les temps consacrés à la pratique avec les formateurs reste à l'initiative de l'ERFAN. Les volumes horaires ci-dessus sont proposés à "minima", chaque ERFAN est libre de mettre en œuvre les thématiques programmées sur un temps de formation plus approfondi. Toutefois, il faut veiller à ne pas dépasser le niveau de formation requis et à anticiper sur le programme du brevet fédéral suivant.**

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### b – Le contenu de la formation

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

TABLEAU RECAPITULATIF BF2

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
PRMSP	Les prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) :	2 h		<b>1 h</b>	<b>1 h</b>		
			EC de conduire une séance en sécurité face à un public	Les risques d'accident dans chacune des différentes disciplines de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau.	La prévention des risques		
			EC de porter secours au pratiquant	Les risques d'accident liés à la pratique de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée.	Echanges permettant l'élaboration d'une liste des règles de sécurité dans la conduite d'une séance ENF2 – Pass'sports de l'eau ou ENF3 Pass'compétition natation synchronisée		
	EC d'évaluer les risques prévisibles liés à la pratique de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau, de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée		Le cheminement du nageur : de l'entrée dans la piscine jusqu'au bassin, les dangers potentiels.				
UC 1	La culture fédérale	1 h			<b>1 h</b>		
			<b>OI 1.1 EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial</b>		Echanges sur le thème de : qu'est-ce que la culture associative et fédérale, quelles sont les valeurs de l'association pour vous, quels sont les avantages / contrepartie d'adhérer à une association ?		
UC 3	Hygiène	2 h			<b>2 h</b>		
			<b>OI 3.3 EC d'intervenir en cas d'incident et d'accident</b> OI 3.3.1 EC d'anticiper les risques dans la mise en œuvre de sa séance		Visite des installations techniques, du fonctionnement d'une piscine afin de lister les anomalies pouvant arriver : couleur de l'eau, matières fécales, position du "coup de poing". Une grille d'observation peut être utilisée au cours de cette visite.		En alternance visite de la piscine et des installations techniques, du fonctionnement dans la piscine de leur club.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 1 UC 3 UC 4	La sécurité et citoyenneté	8 h	<p><b>OI 1.1 EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial</b></p> <p>OI 1.1.2 EC de mobiliser les connaissances liées à l'environnement du club ainsi qu'à la réglementation des activités aquatiques</p>	<p>Sécurité des pratiquants, sécurité de la pratique, sécurité d'un lieu de pratique : définition</p> <p>Les références réglementaires concernant l'organisation de la sécurité selon les effectifs (taux d'encadrement et surface par baigneur, jurisprudence).</p> <p>Organisation de la sécurité au sein de l'école de natation du club.</p> <p>Rôle de chacun des intervenants dans le dispositif d'alerte et l'organisation de la sécurité, la conduite à tenir en cas d'accident, d'absence de l'encadrement...</p>	<p><b>5 h</b></p>	<p><b>1 h</b></p>	<p>Peuvent faire partie des discriminations le racisme, le sexisme, l'homophobie, les handicaps...</p>
			<p><b>OI 3.3 EC d'intervenir en cas d'incident et d'accident</b></p> <p>OI 3.3.1 EC d'anticiper les risques dans la mise en œuvre de sa séance</p> <p>OI 3.3.2 EC d'assurer les gestes de premiers secours à l'issue d'un sauvetage</p> <p>OI 3.3.3 EC de s'intégrer dans le dispositif d'alerte</p> <p><b>OI 4.2 EC de gérer les comportements à risque</b></p> <p>OI 4.2.1 EC de prévenir les comportements dangereux et les cas de maltraitance physique et morale</p> <p>OI 4.2.2 EC d'agir dans le cas d'une maltraitance repérée</p> <p>OI 4.2.3 EC d'adopter une attitude conforme à l'encadrement de mineurs</p>	<p><b>En piscine :</b> Réaliser des cas concrets de simulations d'accidents dans et hors de l'eau. Une attention particulière est apportée à la réalisation des techniques de la sortie de l'eau d'une victime.</p> <p><b>En salle :</b> utilisation du matériel d'oxygénothérapie</p> <p>Echanges sur un exemple citoyen de lutte contre les discriminations</p>			

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 4	L'accompagnement lors d'un déplacement	3 h	<b>OI 4.1 EC de gérer un groupe en déplacement ou en compétition</b>	Déclaration aux services de la Préfecture de département (voir RGPP). Les autorisations nécessaires pour un déplacement à l'étranger	Echanges sur les expériences vécues lors de l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement concernant les règles de sécurité et de gestion du groupe. Elaboration d'une déclaration aux services de la Préfecture pour l'organisation d'un stage (projet sportif, projet pédagogique)		
			OI 4.1.1 EC de mobiliser ses connaissances pour l'accompagnement d'un groupe				
			OI 4.1.2 EC d'assurer le suivi administratif et technique				
			OI 4.1.3 EC d'assurer la sécurité physique ou morale, individuelle ou collective du groupe				
			<b>OI 4.3 EC de rendre compte du déroulement</b>				
			OI 4.3.1 EC de rédiger un compte-rendu				
			OI 4.3.2 EC de présenter le compte-rendu de son action				
OI 4.3.3 EC de produire les documents liés à l'action							
UC 1	La communication	4 h	<b>OI 1.1 EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial</b>		Présentation des règles d'élaboration d'un support de communication (tract, affiche) sur l'école de natation Française du club	3 h	Réalisation d'un support de communication sur l'école de natation française du club.
			OI 1.1.1. EC de participer aux activités administratives et aux actions de promotion et de développement en inscrivant son action dans le plan de développement du club				

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 1	La connaissance du club	6 h	<p><b>OI 1.1 EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial</b> OI 1.1.1. EC de participer aux activités administratives et aux actions de promotion et de développement en inscrivant son action dans le plan de développement du club</p> <p>OI 1.1.3 EC de collaborer avec l'équipe technique et les dirigeants du club</p> <p><b>OI 1.2 EC de renseigner le public au sein du club</b> OI 1.2.3 EC de renseigner le public à son niveau de responsabilité sur l'Ecole de Natation Française et les différentes techniques de nages, des départs et des virages</p>	<p>4 h</p> <p>A partir d'un exemple de plan de développement d'un club, Identifier les différentes étapes de la démarche projet Définition du matériel pédagogique, le stockage, le matériel commun aux différents groupes Rôles, statuts et responsabilités des différents acteurs : -bénévoles, salariés, -dirigeants, techniciens, stagiaires... au sein d'une association Relations entre les différents acteurs au sein du club. La place du BF2 au sein de cette équipe. Les différents groupes et leur fonctionnement au sein du club Les fiches bilans de l'ENF, la gestion des résultats au sein du club Réflexion sur les taux de renouvellement de la licence des membres de son groupe au sein du club, lien et relation avec les résultats des tests de l'ENF, suivi du cahier de présence Les différents types de réunion (réunion de travail, d'informations, de bilan...)</p>		2 h	En amont du face à face, étude et/ou recherche de documents supports relatifs aux différents thèmes abordés.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 1	Accompagnement des BF1, tutorat	6 h	<p><b>OI 1.3 EC de contribuer à la formation fédérale</b> OI 1.3.1 EC d'intégrer un stagiaire dans le fonctionnement d'un groupe</p> <p>OI 1.3.2 EC d'accompagner un stagiaire</p> <p>OI 1.3.3 EC de transmettre des savoir-faire et la culture associative</p>	<p><b>4 h</b></p> <p>Comprendre la formation en alternance Le lien entre l'ERFAN et le club Le tuteur : un formateur à part entière, sa place au sein de l'équipe de formateurs Comment contractualiser la relation tuteur/stagiaire. Connaître la procédure d'accueil du stagiaire La fonction, rôle du tuteur, la différence entre un conseiller pédagogique et un tuteur Apprendre à partager ses savoir-faire, permettre au stagiaire par l'action de rester acteur de ses progrès Agir dans son environnement associatif</p>		2 h	
UC 1 UC 3	L'ENF2 - Pass'sports de l'eau	9 h	<p><b>OI 1.2 EC de renseigner le public au sein du club</b> OI 1.2.1 EC de mobiliser les connaissances liées aux modalités de préparation et de certification de l'ENF 2 Pass'sports de l'eau, de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</p> <p><b>OI 3.1 EC de maîtriser le test de l'ENF2 Pass'sports de l'eau</b> OI 3.1.1 EC de présenter les modalités de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau</p> <p>OI 3.1.2 EC de démontrer les différentes épreuves de l'ENF 2 Pass'sports de l'eau</p> <p>OI 3.1.3 EC d'analyser les épreuves de l'ENF 2 Pass'sports de l'eau</p>	<p><b>3 h</b></p> <p>La formation d'évaluateur ENF2 : rappel sur le cahier des charges, la place de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau dans le dispositif, la description des différents tests et l'analyse des critères de réussite à partir de la grille d'évaluation</p>	<p><b>6 h</b></p> <p>Après le face à face, vivre en pratique un passage de test en étant évaluateur ENF2 Analyser les difficultés rencontrées lors de la session de passage des tests Réalisation d'un bilan quantitatif et qualitatif <b>En piscine</b>, préparation et réalisation des tests de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau. Réalisation selon les critères définis des 5 disciplines de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau.</p>		Seules les personnes majeures sont habilitées à assurer la certification Dans la partie pratique avec les formateurs, prévoir un accompagnement individuel pour les personnes en difficultés sur une ou plusieurs tâches de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 1 UC 3	Les différentes nages	7 h	<p><b>OI 1.2 EC de renseigner le public au sein du club</b> OI 1.2.2 EC de mobiliser les connaissances liées aux techniques des techniques de nages, des virages et des départs</p> <p><b>OI 3.2 EC de maîtriser les différentes nages, les départs et les virages</b> OI 3.2.1 EC de présenter les techniques des différentes nages, des virages et des départs</p> <p>OI 3.2.2 EC de démontrer les techniques des différentes nages, des virages et des départs</p>	<p><b>3 h</b></p> <p>A partir de la réglementation FINA concernant uniquement les différents modes de nage, études des différentes techniques de nages, virages et départs</p>	<p><b>1 h</b></p> <p>En piscine démontrer et pratiquer les différentes nages, virages et départs</p>	<p><b>3 h</b></p> <p>Etude et/ou recherche de documents supports à l'intervention</p>	
UC 1	L'ENF3 Pass'compétition	5 h	<p><b>OI 1.2 EC de renseigner le public au sein du club</b> OI 1.2.1 EC de mobiliser les connaissances liées aux modalités de préparation et de certification de l'ENF 2 Pass'sports de l'eau, de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</p>	<p><b>2h</b></p> <p>Rappel du concept et des fondamentaux de l'ENF : l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée avant la pratique compétitive, l'importance de la formation du nageur et de la Nageuse... La formation d'évaluateur ENF3 natation synchronisée</p>	<p><b>3 h</b></p> <p>Si possible organiser ou sinon, au moins participer à l'organisation, d'une session de passage du test de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée</p>		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	La connaissance des différents publics	8 h	<b>OI 2.1 EC de concevoir, un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation en prenant en compte l'environnement et les pratiquants</b>	En partant des connaissances acquises au BF1, connaissances sur les différences principales des enfants en référence au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans): évolution des aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, sociologiques, environnementaux (langage, coordination, régulation thermique, concentration, comportement social...) Attitude pédagogique <b>Anatomie Physiologie</b> : la cellule musculaire, le système nerveux cérébro-spinal, la commande de la cellule musculaire : les bases en anatomie (membre supérieur – membre inférieur) et physiologie (les récepteurs, les différents types de mouvement...)		Dossier : description des enfants du groupe à charge reprenant les différentes caractéristiques	
UC 2	L'action pédagogique	11 h	<b>OI 2.1 EC de concevoir, un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation en prenant en compte l'environnement et les pratiquants</b>	Organisation et planification des apprentissages, en lien avec l'ENF2 - Pass'sports de l'eau, l'acquisition des différentes nages et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée sur les saisons sportives La démarche projet dans la conception du projet pédagogique et dans les différents milieux d'intervention : natation scolaire, natation en collectivité, natation en milieu associatif, accueil CLSH, périscolaire...	Echanges sur ses propres expériences pédagogiques Echanges : le parcours initiatique du nageur ou de la nageuse	Relever des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de la pédagogie de l'action	Les formateurs sont invités à s'appuyer sur le livret d'accompagnement de l'ENF



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	La séance	24 h	<p><b>OI 2.1 EC de concevoir, un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation en prenant en compte l'environnement et les pratiquants</b></p> <p>OI 2.1.1 EC de préparer un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires</p> <p>OI 2.1.2 EC de préparer un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation en vue de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages</p> <p>OI 2.1.3 EC de préparer un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation en vue de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</p> <p><b>OI 2.2 EC de conduire un cycle, une séance dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</b></p> <p>OI 2.2.1 EC d'organiser l'accueil, la prise en charge de son groupe et la conduite d'un cycle, d'une séance</p> <p>OI 2.2.2 EC d'animer d'autres activités sportives complémentaires, dans le respect du cadre réglementaire</p> <p><b>OI 2.3 EC d'évaluer un cycle, une séance dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</b></p> <p>OI 2.3.1 EC de mettre en place les outils d'évaluation</p>	<p><b>9 h + 4 h</b></p> <p><b>La séance</b> : rappel du BFI sur la structuration de la séance et l'approfondissement de l'architecture d'une séance, la logique interne de la séance</p> <p>Dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires, de l'acquisition des différentes nages, virages et départs et de l'ENF3 Pass'compétition natation synchronisée : Construire une organisation pédagogique adaptée qui prend en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française du club.</p> <p>Construire une organisation pédagogique adaptée en fonction des caractéristiques de la piscine.</p> <p>L'apprentissage en grande profondeur (supérieure à la taille de l'apprenant) et en petite profondeur.</p> <p>La prise en compte des équipements particuliers (plongeoires, plots...)</p> <p><b>Habiletés motrices et habiletés mentales</b> : dans la réalisation de son organisation pédagogique et des situations proposées, dans son attitude, prise en compte des caractéristiques des enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) dans leurs aspects moteurs et psychologiques</p>	<p><b>6 h</b></p> <p><b>En salle</b> travaux pratiques sur la conception de séances à ce niveau de pratique : Exemples d'application des aspects théoriques</p> <p>Amener les stagiaires à avoir du recul sur l'action, à réaliser un bilan en termes d'acquis et/ou de non acquis</p> <p>Mise en œuvre des principes d'autonomie</p> <p>Construire des outils d'évaluation en vue d'acquérir les compétences et les habiletés nécessaires à la réussite Présentation du matériel et son utilisation</p> <p><b>En piscine</b> : exemples de situations pédagogiques.</p> <p><b>En piscine</b> : la mise en place de situations d'évaluation diagnostic adaptées à ce niveau de pratique critères de réussite adaptés à ce niveau de pratique</p>	<p><b>5 h</b></p> <p>En amont du face à face, étude et/ou recherche des documents des supports relatifs aux différents thèmes abordés</p> <p>Préparation de séances</p>	<p>Le mélange de stagiaires issu de différentes disciplines doit être une richesse dans le cadre de l'acquisition des compétences liées à la pluridisciplinarité. Toutefois sur l'ensemble de ces contenus, 3h de formation spécifique dans la discipline peuvent être organisées en vue de l'acquisition de l'ENF3 Pass'compétition natation synchronisée (grille d'évaluation, conception de séance...).</p>

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica. **En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.**

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	La séance		OI 2.3.2 EC d'analyser les écarts mesurés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus	<p><b>La pluridisciplinarité</b> : définition, intérêts, sa mise en œuvre.</p> <p>A partir de son organisation pédagogique et de l'analyse des séances précédentes, déterminer les objectifs d'une séance dans lesquels des situations transversales permettent d'enrichir et de capitaliser les habiletés motrices</p> <p><b>La définition des objectifs de séance à partir du projet pédagogique</b></p> <p><b>La définition des objectifs de séance à partir de l'évaluation de la séance précédente</b></p> <p><b>Les objectifs intermédiaires</b></p> <p>Déterminer les contenus (à sec et dans l'eau) en fonction des objectifs fixés tant pour une séance en vue de l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau que pour une séance en vue de l'acquisition des différentes nages <b>ou de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée</b></p> <p><b>Prendre en compte la capacité du moment de l'enfant (son niveau de pratique, son développement psychomoteur, son état de forme...)</b></p> <p>Pass'sports de l'eau</p> <p>Acquisition des différentes nages</p> <p><b>ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</b></p> <p>Les différentes évaluations : auto-évaluation, évaluation formative, certificative... Leur importance et leur utilisation.</p> <p>Rappel sur la définition et l'importance des observables en lien avec l'ENF2 - Pass'sports de l'eau</p> <p>Définition, importance de l'élaboration des observables en lien avec les différentes techniques de nages</p>			<p>La pluridisciplinarité : c'est le recours à l'ensemble des disciplines de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau, d'un point de vue pédagogique pour développer les compétences du « Nageur ». Ce n'est pas pratiquer chaque discipline dans sa logique interne mais diversifier, enrichir, capitaliser des habiletés motrices pour progresser en tant que « Nageur. »</p> <p>C'est répondre au comment, à partir de la richesse des différentes disciplines de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau, je peux développer les qualités essentielles à la formation du « Nageur »?</p> <p>Les fiches pédagogiques de l'ENF produites par la FFN dans le cadre des journées d'animation et de découvertes représentent une richesse pouvant être utilisées sur cette formation.</p>

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	La séance		OI 2.3.3 EC de rendre compte de son action pédagogique	<p>La définition, l'importance de l'élaboration des observables en lien avec l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée et notamment comment j'utilise la grille d'évaluation de l'ENF3 - Pass 'compétition natation synchronisée dans ma pratique</p> <p>Rappel et application à ces différents niveaux de pratique de la fiche de présence, fiche de préparation du matériel et organisation des surfaces pédagogiques. Rappel et application à ce niveau de pratique du BF2 de la prise en charge du groupe et les différentes modalités de présentation d'une séance (selon le public)</p> <p>Approfondissement sur :</p> <p>Les bases de la communication verbale et non verbale Attitude de l'éducateur, les consignes (la transmission du message), la démonstration, le placement</p> <p>Adaptation pédagogique, matérielle, technique, à l'âge, au niveau des publics et aux objectifs poursuivis.</p> <p>Lister les points permettant d'identifier les réactions de l'enfant dans son comportement et ses attitudes. Différencier les observables des réactions de l'enfant. L'adaptation et la régulation de la séance (simplifier, complexifier...).</p> <p>Les remédiations</p> <p>L'usage de situations de l'Education physique pour le développement de l'enfant et l'enrichissement des habiletés motrices</p> <p>L'évaluation de fin de séance. Utilisation des outils mis à sa disposition, l'exploitation des résultats, les capacités de transformation d'un groupe</p> <p>Critique et auto critique de son action</p> <p>Le bilan de la séance</p>			

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	Le rôle de l'éducateur	6 h	<p><b>OI 2.2 EC de conduire un cycle, une séance dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires, de l'acquisition des différents nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition natation synchronisée</b></p> <p>OI 2.2.3 EC de gérer son groupe et la dynamique de groupe en favorisant l'autonomie des pratiquants et le respect des règles de fonctionnement du groupe</p>	<p>2 h</p> <p>Connaissances de base pour mieux communiquer avec les pratiquants: modes, étapes, attitudes, et facteurs perturbateurs quand on veut faire passer un message à l'autre. Notions sur les termes, les expressions, les images à utiliser ou pas en fonction - principalement - de l'âge du public (éviter les erreurs !).</p> <p>Le respect des personnes, des lieux, des matériels : l'imposer, l'observer soi-même.</p> <p>Comment adapter une situation, un exercice aux caractéristiques individuelles. Le nécessaire équilibre (pour chacun des pratiquants) entre réussites et échecs. La prévention, l'anticipation et le traitement des éventuels débordements.</p> <p>Pourquoi, quand et comment expliquer certains objectifs, certains contenus. Sur la base de la mise en situation (pédagogie de l'action), impliquer les pratiquants dans le processus d'apprentissage.</p> <p>Les questions et les échanges au sein du groupe.</p> <p>Exemples de tests repères à ces différents niveaux de pratique</p> <p>Les repères et le vocabulaire simples permettant au pratiquant de s'auto évaluer, de décrire sa pratique et ses progrès. Les temps d'échanges dans le temps pédagogique.</p> <p>Les différents publics (âge, motivation, histoire commune du groupe, degré d'hétérogénéité...), les différents environnements qu'on peut s'attendre à trouver (conditions de pratique, projet de club...).</p> <p>Des règles simples pour fonctionner (organisation, écoute, sécurité...), le respect de ces règles.</p> <p>Les temps d'échanges avant et après la séance, l'instauration du "droit à parler"!</p> <p>La relation de l'éducateur avec le groupe, son attitude, son autorité.</p>	<p>2 h</p> <p>Echanges sur les difficultés constatées (voir ci-contre) et les solutions trouvées.</p>	<p>2 h</p> <p>Observation orientée d'une séance menée par un autre cadre - expérimentation - (repérer les difficultés et les façons de les gérer)</p> <p>Cette observation sera utilisée comme base d'échanges des travaux en commun en centre.</p>	<p>Au cours de la mise en œuvre de cette partie, il est nécessaire de travailler sur la relation entraîneur ou enseignant et entraîné. Le public qui vient s'entraîner s'inscrit dans une histoire qui lui est singulière, il a des représentations – tout comme le stagiaire en formation – le rôle de l'entraîneur est aussi de placer le public en face de ses représentations et de l'accompagner vers les objectifs fixés. Le lien avec la pédagogie de l'action est évident.</p>

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	Le rôle de l'éducateur			<b>Suite de la page précédente</b>			
			<p><b>OI 2.2 EC de conduire un cycle, une séance dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires, de l'acquisition des différents nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition natation course</b></p> <p>OI 2.2.3 EC de gérer son groupe et la dynamique de groupe en favorisant l'autonomie des pratiquants et le respect des règles de fonctionnement du groupe</p>	<p>Connaître les "ennemis" des progrès du groupe: paresse, méfiance, individualisme, jalousie... Identifier les "amis" des progrès du groupe: envie, confiance, altruisme, émulation...</p> <p>Connaître et repérer les grands types de personnalité.</p> <p>Exemples simples de gestion des échecs et réussite, dans le sens de toujours replacer un résultat ponctuel au service de la motivation</p> <p>Définition simple et identification des situations conflictuelles (au-delà du débordement): entre pratiquants, entre éducateur et pratiquant, entre éducateur et groupe de pratiquants, autres...</p> <p>Bases sur la gestion d'un conflit.</p> <p><b>LUCIDITE / ADAPTATION</b> : l'éducateur/l'entraîneur prend conscience de ce qui se passe dans la conduite de sa séance, il est capable de l'intégrer dans son activité et donc de s'adapter par rapport à l'environnement. Auto régulation de contenu de séance, d'approche de séance etc...</p>			

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 2	La mobilisation des connaissances des caractéristiques de la natation et de la natation synchronisée au sein de l'école de natation Française	32 h	<b>OI 2.1 EC de concevoir, un cycle, une séance et leurs modalités d'évaluation en prenant en compte l'environnement et les pratiquants</b>	<p>La logique interne et les particularités de chacune des disciplines</p> <p>Illustrer chaque discipline par des vidéos de champions dans les compétitions internationales ;</p> <p>exposer rapidement les épreuves des disciplines dans les grandes compétitions (éventail des possibles)</p> <p>Rappel sur la propulsion en natation</p> <p>Faire un lien avec les techniques de nages.</p> <p>Croiser les singularités de chacune des disciplines. Définir les éléments transversaux ou communs.</p> <p>L'intérêt de l'utilisation des éléments de transdisciplinarité comme support d'enseignement de la Natation.</p> <p>L'intérêt d'un travail à sec d'amélioration des coordinations, de gainage... de l'éducation physique (Pass'sports plongeon, synchro avec présentation, polo avec maniement de balle)</p>	<p><b>17h</b> Au minimum une demi-journée (3h) par nage : Papillon, Dos, Brasse, Nage Libre et 4 nages.</p> <p>En travaux pratiques en salle, utiliser des images sous-marines dans tous les modes de déplacement pour observer, poser les problèmes, émettre des hypothèses de fonctionnement, vérifier ces hypothèses à l'aide d'autres situations, en découler des tâches permettant l'apprentissage dans les quatre nages etc...</p> <p>Au cours de cette étude, les parties non nagées seront également étudiées.</p> <p>Il conviendrait dans cette organisation que chaque vidéo soit issue des nageurs régionaux de l'ERFAN concernée tant dans l'apprentissage que dans les premiers niveaux de compétition.</p> <p><b>3h En piscine</b></p> <p>Pratique personnelle d'expérimentation des caractéristiques de chacune des activités</p> <p>Mise en œuvre d'une démarche transversale d'enseignement de la Natation en exploitant la richesse de situations favorables à l'acquisition de bases communes à toutes les disciplines et à l'enrichissement de coordinations</p>	<p>Recherche de l'historique de chaque discipline</p> <p>Préparer par écrit deux séances d'enseignement exploitant pour l'une la notion de pluridisciplinarité et pour l'autre celle de transversalité</p>	<p>Ce thème est abordé en fil rouge dès le début de la formation. En effet, dans le cadre de la réforme du BP AA vers le BPAAN, et compte tenu des dispenses acquises sur la compétence enseignement des différentes nages, il est indispensable pour les stagiaires issus de toutes les disciplines, susceptibles de devenir MNS, de posséder les compétences liées à la conception et la conduite de séances en vue de l'acquisition des différentes nages.</p> <p>Aussi, il semble important ici de veiller à ne pas apprendre la formation du nageur en utilisant une logique de reproduction, mais bien de faire émerger dès le BF2 une logique de construction dans le cadre de l'apprentissage de la natation.</p> <p>A chaque étape de la formation et de l'apprentissage il sera plus important de travailler sur le développement de la curiosité du stagiaire pour savoir comment les choses fonctionnent, plutôt que sur l'attente d'une recette « passe partout » qui ne serait pas cohérente. A ce stade nous devons être en mesure de répondre aux problématiques autour de la propulsion.</p> <p>Par exemple : qu'est-ce que la propulsion en natation ? comment un nageur se propulse ? comment le nageur s'organise et pourquoi ?</p> <p>En ayant une compréhension fine du fonctionnement du nageur dans le milieu aquatique, l'éducateur sera en mesure de proposer des solutions adaptées dans chaque situation qu'il rencontrera. La construction des 4 nages est en lien avec le fonctionnement réel du nageur. Les thèmes de rendement, d'efficacité et de puissance seront abordés.</p>

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 - Pass'compétition natation synchronisée, au stade 1 « Pré-pubère » (F : 8 à 10 ans et G 9 à 11 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC 1	Les connaissances réglementaires	6 h	<b>OI 1.1 EC de contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial</b> OI 1.1.2 EC de mobiliser les connaissances liées à l'environnement du club ainsi qu'à la réglementation des activités aquatiques	Les conditions d'encadrement, de rémunération La convention collective nationale du sport La réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques dans le cadre d'une pratique au sein d'un club FFN.		1 h	En amont du face à face, étude et/ou recherche des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés
		<b>TOTAL</b>	<b>140 h</b>	<b>En bleu : tout ce qui est propre à chaque discipline</b>	<b>61 h</b>	<b>53 h</b>	<b>26 h</b>

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### 3 – L'ALTERNANCE

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences "professionnelles" associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN) et des situations de travail, au sein d'une structure d'alternance, au plus près du réel de l'activité.

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de connaissances et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en club,
- l'existence d'un tutorat,
- la mise en œuvre de la formation à partir :
  - o de l'analyse des contraintes de la fonction du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée,
  - o de la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club,
  - o d'une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée. Le tuteur accueille le stagiaire sur son groupe et l'amène progressivement, par son accompagnement, vers l'autonomie pédagogique et technique visée par le Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.
  - o de la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en club, les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions, au sein de l'ERFAN. De même, il est essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

#### **a - L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club**

L'alternance ne se résume pas à une "mise en application" de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN. Le stagiaire construit des compétences à partir des expériences acquises en centre et en club et validées par leur mise en place dans la fonction du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir ....

En conséquence, le rôle de l'alternance est de permettre la confrontation de la réalité concrète du métier avec l'ensemble des connaissances acquises au cours du temps et de leur mise en application.

La pratique vient en permanence nourrir le débat et l'ensemble des éléments théoriques doivent apporter la connaissance nécessaire à la compréhension, à la justification des choix et des orientations.

Aussi, elle suppose pour fonctionner :

- l'existence de temps de formation distincts et clairement définis dans l'organisation et le calendrier de la formation,
- l'existence de deux lieux de formation distincts (en centre, en club),
- l'existence d'une interface entre ces deux lieux permettant la coordination et l'évaluation du dispositif de formation.



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

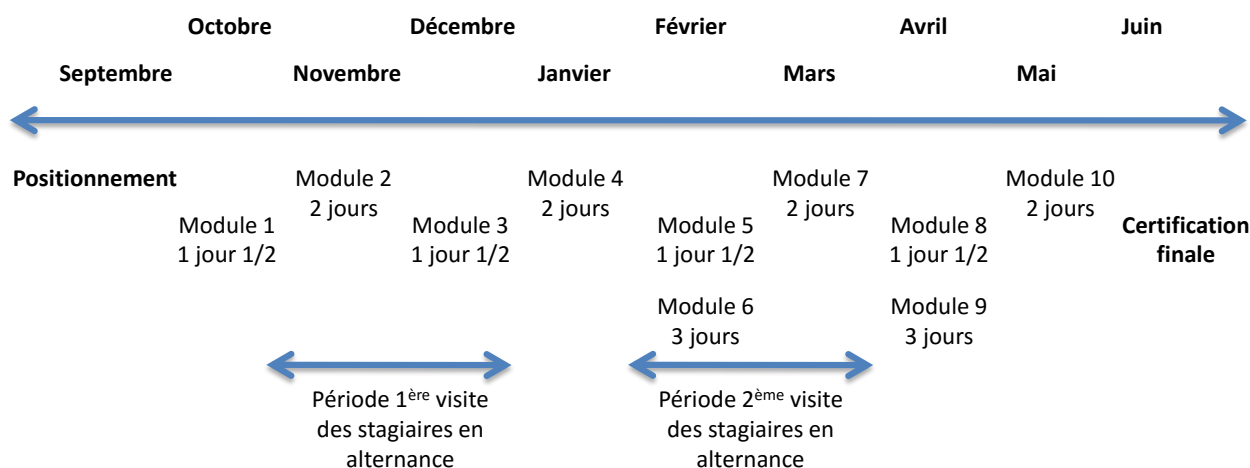
Ainsi, l'alternance comprend :

- une formation en centre :
  - o face à face pédagogique,
  - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
  - o échanges de type "retour d'alternance",
- une formation en club : le stage en situation avec tutorat,
- un travail personnel individuel avec une implication du stagiaire.

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Pour la formation du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée, les séquences en centre ne devraient pas se dérouler au-delà de trois journées maximum de formation.

Exemple d'organisation de la formation :



Dans le cadre de cette formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes du club, de façon régulière, sur une durée minimum de 60 heures au sein d'un club de la Fédération française de natation engagé dans la démarche de l'Ecole de Natation Française. **Le ou les groupes sur le(s)quels se déroule le stage en situation ont pour objectif l'enrichissement des habiletés motrices pluridisciplinaires du test de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau ET l'acquisition des différentes nages, virages, départs AINSI que l'environnement de la compétition du test de l'ENF3 – Pass'compétition natation synchronisée.**

En s'appuyant sur le référentiel de certification, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

Dans le cadre de cette alternance, deux visites au minimum par stagiaire, du coordonnateur de la formation ou d'un membre de l'équipe de formation en centre ou du CTS local semblent utiles et nécessaires.

Celles-ci doivent permettre :

- de créer le lien nécessaire entre la formation en centre et la formation en alternance,
- de régler les éventuelles difficultés rencontrées dans l'organisation de l'alternance,
- de favoriser les échanges entre formateurs en centre, tuteurs, stagiaires.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### **b - La mise en œuvre de la formation**

#### **L'analyse des contraintes de la fonction du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée**

L'implication du stagiaire dans la vie du club et dans son plan de développement est un élément moteur de la construction des compétences. Cela se traduit, comme nous l'avons vu précédemment par une mise en responsabilité progressive.

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'ERFAN. Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise effective d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie du club et de son fonctionnement.

#### **La définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club**

Les acquisitions effectives en centre ou en club sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'ERFAN sont enseignés des capacités et des savoirs relatifs au travail prescrit (celui du référentiel d'activités) alors qu'au sein du club, le stagiaire est confronté au travail réel, dans un objectif de résultat.

Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

#### **La mise en relation de ce qui est appris en centre et en club**

Les contenus dispensés au sein de l'ERFAN ou au sein du club sont souvent différents, c'est une hypothèse assez souvent vérifiée. Parfois même, ils peuvent être en contradiction, car il arrive que les conceptions du travail prescrit (ce que l'on devrait faire pour son travail) soient autres que celles du travail réel (l'adaptation au contexte et à l'environnement).

Si aucune interface de formation n'est constituée, il s'en suit une véritable perte de sens par rapport au projet global de formation. Il est donc essentiel de partir des problèmes rencontrés en situation pratique pour construire des situations de formation en centre.

Il est donc indispensable d'instituer une liaison avec les tuteurs et que des outils de suivi adaptés soient mis en place pour effectuer la relation entre les différentes séquences d'apprentissage (en centre et en club).

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### Les outils de suivi

Des outils de communication entre stagiaires, ERFAN et tuteurs sont nécessaires pour garantir la cohérence entre les différentes sessions d'acquisitions.

Il est de la responsabilité de l'ERFAN de construire en collaboration avec les tuteurs des différents clubs les outils de suivi qui semblent les plus pertinents. Ils peuvent être :

- un livret du stagiaire, pouvant faire apparaître :
  - o le parcours individualisé du stagiaire,
  - o l'organisation pédagogique et les objectifs d'apprentissage des différentes séquences de formation en centre ou en club,
  - o les différentes évaluations réalisées en cours de formation....
- un cahier des charges ou livret à l'attention des tuteurs,
- les supports de cours à destination des tuteurs,
- des fiches de suivi des heures réalisées au sein du club...

Afin d'aider les ERFAN dans la mise en œuvre de la formation, l'INFAN propose des modèles d'outils de suivi du stagiaire.

Compte tenu de l'architecture du parcours de formation des éducateurs, des accords passés avec notre Ministère de tutelle, le respect de l'alternance est la seule possibilité qui est offerte. **En effet, la reconnaissance de nos brevets fédéraux dans les diplômes de l'Etat nous impose de suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification définies dans ce livret référentiel.** Les formations fédérales représentent pour nos jeunes une véritable chance de rentrer dans le dispositif de la formation professionnelle et de valoriser leur vécu et leurs acquis. Mais, c'est aussi une réelle chance pour le club de transmettre sa culture et de pouvoir compter sur de jeunes éducateurs porteurs des valeurs associatives. L'ERFAN se doit donc de mettre en place une formation de qualité, conforme aux exigences définies dans ce livret référentiel.

### c – L'accompagnement lors d'un déplacement

Il s'agit ici de permettre au stagiaire d'acquérir, au-delà de la formation en centre, les compétences liées à la gestion d'un groupe en déplacement ou en compétition et à l'élaboration d'un compte-rendu sur le déroulement de l'action.

Les nageurs et nageuses du groupe support à la formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée ayant pour objectif l'acquisition des tests de l'ENF2 Pass'sports de l'eau et de l'ENF3 Pass'compétition natation synchronisée se déplacent généralement à l'extérieur du club pour les sessions de passage de ces différents tests ou la participation aux ½ journées d'animation. Aussi, le stagiaire en formation au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée devra effectuer, en complément de sa formation en centre et en alternance, un ou plusieurs déplacements (passages de session d'un test ENF, ½ journées d'animation) à l'extérieur du club, lui permettant d'acquérir les compétences liées à la gestion d'un groupe en déplacement et à l'élaboration d'un compte-rendu sur le déroulement de cette action.

## 4 – LE TUTORAT

**Le rôle du tuteur est primordial** à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein du club,
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives du club,
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein du club,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN le parcours du stagiaire au sein du club,
- transmettre les savoir-faire, savoir-être,
- accompagner le stagiaire dans l'acquisition de ses compétences,
- évaluer le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes....).

La personne assurant la fonction de tuteur, titulaire au moins du Brevet fédéral 3<sup>ème</sup> degré natation synchronisée doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.

Les CTS peuvent être tuteur sur n'importe quel niveau de formation fédérale.

### 5 – LES MODALITES DE LA CERTIFICATION

#### Pourquoi un processus de certification ?

Elaborer un processus de certification à l'échelle nationale a été une volonté de la commission formation de cadres et des ERFAN. L'objectif réside dans la volonté pour la Fédération française de natation de garantir l'équité des candidats sur l'échelle nationale. Les brevets fédéraux de la fédération donnent des dispenses importantes sur les diplômes d'Etat actuels, c'est pourquoi la mise en œuvre d'une certification nationale est fondamentale.

Les 4 unités capitalisables du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée sont certifiées par un nombre réduit d'épreuves correspondant à des situations caractéristiques des activités du titulaire du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée et construites à partir du référentiel de certification du diplôme.

Les épreuves d'évaluation certificative ne donnent pas forcément lieu à une épreuve par unité capitalisable.

Pour chacune des différentes épreuves, le résultat du candidat apparaîtra sous la forme "**Acquis**" ou "**Non Acquis**".

Les UC non validées imposent à l'ERFAN de proposer au stagiaire un rattrapage personnalisé (complément individuel de formation). Le stagiaire doit alors se présenter à une nouvelle session de certification pour valider l'UC ou les UC correspondantes.

L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. L'ensemble des épreuves est validé par un jury constitué sous la responsabilité du conseiller technique régional, responsable pédagogique de l'ERFAN. Ainsi, le conseiller technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN désigne le ou les membre(s) de chaque commission d'évaluation.

La durée des épreuves de certification n'est pas intégrée dans le volume horaire de la formation.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### **a – Les différentes épreuves de certification du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée**

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN en fin de formation.

#### **Epreuve 1- Epreuve orale**

Cette épreuve est réalisée à l'issue de la présentation d'un dossier présentant plusieurs actions dans le cadre du fonctionnement du club et de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées.

- Etape 1 : Rédaction d'un dossier portant sur la réalisation d'actions dans le cadre du fonctionnement de son club et de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées
- Etape 2 : Soutenance du dossier avec une présentation par le stagiaire sur une durée de 10' maximum suivie d'un entretien d'une durée de 20' maximum.

*Cette épreuve permet de valider l'UC1 et l'UC4 du BF2.*

#### **Epreuve 2- Epreuves pédagogiques**

Conception du cahier pédagogique, préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 30' maximum avec le jury.

Pour cette épreuve, la séance doit avoir une durée minimum de 30' minimum.

*Cette épreuve permet de valider l'UC2 du BF2.*

#### **Epreuve 3- Epreuves pratiques**

- Etape 1 : Démonstration des différentes tâches de l'ENF2 Pass'sports de l'eau
- Etape 2 : Epreuve de démonstration des 4 nages, départs et virages
- Etape 3 : Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

*Cette épreuve permet de valider l'UC3 du BF2.*

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Description détaillée des différentes épreuves et modalités de la certification :

### Epreuve certificative n°1 validant l'UC1 et l'UC4

**Type d'épreuve n°1 :** Epreuve orale avec pour support un dossier

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

**Etape 1 de l'épreuve :** Rédaction d'un dossier présentant plusieurs actions dans le cadre du fonctionnement de son club ET de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées.

#### Forme du dossier :

Le document de 12 à 15 pages (hors page de garde, annexes et sommaire) rendu devra être dactylographié en police "Calibri" ou "Times New Roman", soit en taille 12, interligne 1, soit en taille 11, interligne 1,5 paginé. Plusieurs parties apparaîtront et seront titrées, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe.

Le dossier devra être rendu en version informatique. Un candidat ne disposant pas d'un outil informatique pourra remettre une version papier.

#### Contenu du dossier :

Le dossier devra comporter à minima les éléments suivants :

- La présentation d'un projet d'action réalisé et s'intégrant dans le plan de développement du club,
- La présentation de la réalisation d'un déplacement de mineurs avec nuitée(s),
- La présentation de la démarche d'accompagnement d'un stagiaire en formation Assistant Club ou Brevet Fédéral 1, ou la présentation de sa propre expérience dans sa relation avec son tuteur (comment mon tuteur a fait avec moi ?),
- Une extraction PDF de la session ENF2 Pass'sports de l'eau et ENF3 Pass'compétition natation course justifiant de la participation du candidat à celle-ci.

Le candidat peut s'il le souhaite mettre en œuvre une action regroupant ces quatre domaines.

L'ERFAN doit valider la recevabilité du dossier avant la participation du stagiaire à la soutenance.

#### Dates pour le dépôt du dossier :

- Dépôt initial : **date à définir par l'ERFAN**
- Dépôt pour une éventuelle remédiation : **date à définir par l'ERFAN**

#### **Etape 2 de l'épreuve :** Soutenance

Durée de l'épreuve : 30 minutes maximum

Présentation : 10 minutes maximum

Entretien : 20 minutes maximum

En ce qui concerne la soutenance, celle-ci se décomposera en deux temps. Une présentation par le candidat de son travail, suivie d'un entretien avec le jury.

**Le candidat peut, s'il le souhaite, accompagner sa prestation orale d'un support informatique (ex : Powerpoint).**

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### Dates :

- Certification initiale : **date à définir par l'ERFAN**
- Certification de remédiation : **date à définir par l'ERFAN.**

### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Une personne parmi :
  - Un formateur de l'ERFAN
  - Le CTS de la région
  - Un dirigeant du comité régional nommé sous la responsabilité pédagogique du CTS responsable pédagogique de l'ERFAN.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### Epreuve certificative n° 2 validant l'UC 2

Type d'épreuve n°2 : Epreuves pédagogiques

#### Conditions de déroulement de l'épreuve :

**Etape 1 de l'épreuve :** Le candidat met à disposition du jury le cahier pédagogique comprenant au minimum 10 séances ainsi que le projet pédagogique du club ou à défaut celui de son groupe

#### **Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance.**

Le candidat prépare une fiche de séance faisant apparaître au minimum son objectif de séance, les différentes situations proposées, les consignes.

Cette fiche de séance est remise au jury avant le début de l'épreuve.

Seul le candidat ayant satisfait aux étapes 1 et 2 peut se présenter à l'étape 3 de l'épreuve.

#### **Etape 3 de l'épreuve : Séance pédagogique suivie d'un entretien**

##### Durée de l'épreuve :

Séance : 30 minutes minimum

Entretien : 30 minutes maximum

##### Effectif de participants : 6 minimum

##### 1) Séance pédagogique :

Le candidat doit être capable de conduire une séance pédagogique en lien avec son groupe. Cette certification se déroulera au sein du club du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'apprentissage de la natation dans la logique de l'Ecole de Natation Française et au-delà de l'ENF1 Sauv'nage.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

##### 2) Entretien :

L'entretien est réalisé à partir de la séance et porte sur la conception, la conduite, l'évaluation de son cycle d'apprentissage et de sa séance au regard du projet pédagogique ainsi que sur les compétences liés à l'encadrement de son groupe.

Le candidat doit proposer 3 dates possibles pour l'évaluation de sa séance au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN)**.

En cas d'échec, le candidat devra proposer 3 nouvelles dates de demande d'évaluation au coordonnateur de la formation.

##### Dates :

- Période de certification initiale :

\* **date à définir par l'ERFAN**

- Période de certification de remédiation :

\* **A partir du résultat connu de l'épreuve initiale jusqu'au (date à définir par l'ERFAN).**





# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

**Composition de la commission d'évaluation :**

- Une personne au moins parmi :
  - Un formateur de l'ERFAN
  - Le CTS de la région

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### Epreuve certificative n°3 validant l'UC3

**Type d'épreuve n°3 :** Epreuves pratiques

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

**Etape 1 de l'épreuve : Démonstration des différentes tâches de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

Le candidat effectue une démonstration<sup>1</sup> des 5 épreuves du test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau, sans l'obligation de réussir le test officiel.

**Etape 2 de l'épreuve : Démonstration des 4 nages, des départs et des virages.**

Le candidat effectue une démonstration des 4 nages, des départs et des virages en respect de la réglementation FINA, sur une distance minimale de 15 mètres pour chaque nage.

*Seule une incapacité physique avérée et justifiée de la part du candidat pourrait justifier le non-respect de la réglementation FINA.*

Dates : cette épreuve se déroule en centre (**date à définir par l'ERFAN**) la remédiation aura lieu le (**date à définir par l'ERFAN**).

**Etape 3 de l'épreuve : Test de sécurité.**

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre **en fin de formation** le (**date à définir par l'ERFAN**), la remédiation aura lieu le (**date à définir par l'ERFAN**). Ce test de sécurité organisé en fin de formation doit être ainsi la dernière épreuve de certification mise en place par l'ERFAN.

<sup>1</sup> Toutes les tâches des différents tests de l'ENF2 Pass'sports de l'eau doivent être réalisées dans l'ordre, dans la continuité et conformément aux consignes (être capable de...) du tableau décrivant chacun des tests de l'ENF2 Pass'sports de l'eau. Par contre, pour chaque test, un ou plusieurs critères d'évaluation peuvent ne pas être atteints.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Une personne parmi :
  - Un formateur de l'ERFAN
  - Le CTS de la région
  - Un évaluateur ENF 2 du comité régional nommé sous la responsabilité pédagogique du CTS responsable pédagogique de l'ERFAN.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### 6 – LA FORMATION CONTINUE DU BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

**Exemple :** j'obtiens mon Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée le 15 juin 2010, la date d'édition de mon diplôme est le 20 septembre 2010, je dois suivre la formation continue avant le 31 décembre 2012.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN.

La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend :

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
  - o révision sur la formation du PSC 1,
  - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
- une journée pédagogique.

Les personnes à jour de la formation continue du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) sont dispensées du temps de formation en salle sur le secourisme, cependant ces personnes ne sont pas dispensées du test de sécurité ni de la mise en situation pratique.

**A noter :** l'INFAN assurera un suivi annuel afin de communiquer aux ERFAN la liste des diplômés BF concernés par la formation continue sur l'année en cours.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

### CHAPITRE IV : LES DISPENSES

#### 1 – PRINCIPES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, lors de leur inscription au Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée se voir attribuer la dispense d'une ou plusieurs UC.

Ces dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, ni de se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Les conditions d'obtention de toutes les dispense(s) possibles sont précisées ci-après, ainsi que dans le dossier d'inscription à la formation du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation, et joindre à leur dossier d'inscription la ou les pièces (attestation, diplôme...) justifiant la demande de dispense.

La validation des dispenses demandées par le candidat lors de son inscription en formation est réalisée par le CTS responsable pédagogique de l'ERFAN lors de l'étape du positionnement. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

#### 2 –LES DISPENSE(S)

Sous réserve du respect des principes mentionnés au paragraphe ci-dessus.

- **Les personnes titulaires du** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC2 et UC3 du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.

#### 3 –L'EQUIVALENCE

- Les personnes titulaires du Moniteur Sportif de Natation, à jour de la formation continue du PSE 1 et également titulaires des titres d'évaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 natation synchronisée peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, jusqu'au 31 décembre et dans les 2 ans suivant l'obtention de leur diplôme du Moniteur Sportif de Natation, l'attribution du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée.